

FCP AFEK CEA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du Fonds Commun de Placement «FCP AFEK CEA» tels qu'annexés au présent rapport comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net arrêtés au 31 décembre 2015, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A notre avis, les états financiers annuels du Fonds commun de placement « FCP AFEK CEA », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion de l'exercice. Ces informations ainsi que leur concordance avec les états financiers de l'exercice n'appellent pas de remarques particulières de notre part.

Tunis, le 29 Mars 2016

Le commissaire aux comptes

Mahmoud ELLOUMI

BILAN
(Montants exprimés en dinars)

Actif	Note	31. déc.2015	31. déc.2014
Portefeuille titres	3.1	327 387,320	478 557,194
Actions cotées et droits rattachés		327 387,320	478 557,194
Placements monétaires et disponibilités	3.3	7 839,497	39 278,194
Disponibilités		7 839,497	39 278,194
Créances d'exploitation	3.5	-	0,030
Autres actifs		-	-
Total actif		335 226,817	517 835,418
Passif			
Opérateurs créditeurs	3.6	1 857,043	2 700,934
Autres créditeurs divers	3.7	1 753,185	2 148,324
Total passif		3 610,228	4 849,258
Actif net		331 616,589	512 986,160
Capital	3.8	328 263,001	512 127,682
Sommes distribuables	3.11	3 353,588	858,478
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,786	-2 778,470
Sommes distribuables de l'exercice		3 351,802	3 636,948
Actif net		331 616,589	512 986,160
Total passif et actif net		335 226,817	517 835,418

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2015	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2014
Revenus du portefeuille titres	3.2	12 968,500	18 704,290
Dividendes Actions cotées		12 968,500	18 704,290
Revenus des placements monétaires	3.4	418,984	353,471
Revenus des comptes à vue		418,984	353,471
Total des revenus des placements		13 387,484	19 057,761
Charges de gestion des placements	3.9	8 315,223	11 692,914
Revenus nets des placements		5 072,261	7 364,847
Autres produits		-	-
Autres charges	3.10	1 977,608	2 996,669
Résultat d'exploitation		3 094,653	4 368,178
Régularisation du résultat d'exploitation		257,149	-731,230
Sommes distribuables de l'exercice		3 351,802	3 636,948
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-257,149	731,230
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		43 413,921	32 321,942
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-47 879,315	-30 194,288
Frais de négociation de titres		-1 060,203	-784,833
Résultat net de l'exercice		-2 430,944	5 710,999

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2015	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2014
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	-2 430,944	5 710,999
Résultat d'exploitation	3 094,653	4 368,178
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	43 413,921	32 321,942
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-47 879,315	-30 194,288
Frais de négociation de titres	-1 060,203	-784,833
Distributions de dividendes	-856,348	-
Transactions sur le capital	-178 082,279	-81 787,708
Souscriptions	5 808,814	135 184,425
Capital	6 800,000	173 700,000
Régularisations des sommes non distribuables	-1 042,779	-37 786,624
Régularisations des sommes distribuables	51,593	-728,951
Rachats	183 891,093	216 972,133
Capital	235 000,000	282 600,000
Régularisations des sommes non distribuables	-50 903,695	-65 094,180
Régularisations des sommes distribuables	-205,212	-468,006
Droits de sortie	-	-65,681
Variation de l'actif net	-181 369,571	-76 076,709
Actif net		
En début de l'exercice	512 986,160	589 062,869
En fin de l'exercice	331 616,589	512 986,160
Nombre de parts		
En début de l'exercice	6 434	7 523
En fin de l'exercice	4 152	6 434
Valeur liquidative	79,869	79,730
Taux de rendement	0,34%	1,83%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de FCP AFEK CEA arrêtés au 31/12/2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP AFEK CEA sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Evaluation des placements en actions

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition.

La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 327 387,320 Dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2015	% actif
<u>Actions et droits rattachés</u>	85 925	403 277,833	327 387,320	97,661%
ADWYA	2 000	14 090,000	12 644,000	3,772%
AMEN BANK	1 000	25 343,409	23 370,000	6,971%
ASSAD	1 995	14 730,800	10 531,605	3,142%
ATTIJ BANK	1 100	29 316,000	26 431,900	7,885%
BIAT	400	33 205,430	29 689,200	8,856%
BTE (ADP)	200	4 996,000	3 524,200	1,051%
CIL	1 600	27 458,076	23 430,400	6,989%
ELECTROSTAR	1 000	5 180,000	3 876,000	1,156%
GIF	5 095	19 760,518	12 029,295	3,588%
NBL AA	4 200	35 333,849	31 231,200	9,316%
SIAME	14 000	54 889,624	31 794,000	9,484%
SOTIPAPIER AA	5 000	21 658,100	19 510,000	5,820%
STB	2 100	12 184,000	11 634,000	3,470%
TAWASOL GH	35 000	34 710,160	22 050,000	6,578%
TPR	5 000	23 769,132	15 615,000	4,658%
TUNIS RE	1 000	8 235,278	8 950,000	2,670%
UIB	2 000	28 798,007	31 432,000	9,376%
WIFAK LEAS	1 235	8 598,450	8 684,520	2,591%
ADW15	2 000	1 020,000	960,000	0,286%
Total	85 925	403 276,833	327 387,320	97,661%

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions et droits	333 388,030
Total	333 388,030

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

Sorties(Cession)	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins-values réalisées
Actions et droits	527 971,825	480 092,510	-47 879,315
Total	527 971,825	480 092,510	-47 879,315

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 12 968,500 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2015	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2014
Dividendes	12 968,500	18 704,290
- des actions admises à la cote	12 968,500	18 704,290
Total	12 968,500	18 704,290

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 7 839,497 Dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif
Disponibilités	7 839,497	7 839,497	2,339%
Dépôts à vue	7 961,756	7 961,756	2,375%
Sommes à l'encaissement	9 731,276	9 731,276	2,903%
Sommes à régler	- 9 853,535	- 9 853,535	-2,939%
Total	7 839,497	7 839,497	2,339%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2015 à 418,984 Dinars et représente le montant des intérêts au titre de la période du 01/01 au 31/12/2015 sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2015	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2014
Intérêts des comptes courants	418,984	353,471
Total	418,984	353,471

3.5 Note sur les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont nulles au 31/12/2015 et se détaillent comme suit:

Désignation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Retenues à la source sur bons de trésor achetés en bourse	-	0.030
Total	-	0,030

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 1 857,043 Dinars et représente le montant de la rémunération à payer au gestionnaire, dépositaire et distributeurs et se détaille comme suit:

Désignation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Commission distributeurs (STUSID BANK et TSI)	353,723	514,464
Commission gestionnaire (TSI)	1 326,458	1 929,235
Commission dépositaire (STUSID BANK)	176,862	257,235
Total	1 857,043	2 700,934

3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 1 753,185 Dinars et représente le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Redevance CMF	27,985	43,462
Honoraires commissaire aux comptes (M. Mahmoud ELLOUMI)	1 725,200	2 104,862
Total	1 753,185	2 148,324

3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

<u>Capital initial au 01-01-2015</u>	
Montant (en nominal)	643 400,000
Nombre de parts	6 434
Nombre de porteurs	144
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	6 800,000
Nombre de parts émises	68
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	235 000,000
Nombre de parts rachetées	2 350
<u>Capital au 31-12-2015</u>	
Montant (en nominal)	415 200,000
Sommes non distribuables	-86 936,999
Montant du capital au 31-12-2015	328 263,001
Nombre de parts	4 152
Nombre de porteurs de parts	121

3.8.1. Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation de titres, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2015:

Désignation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur actions	43 413,921	32 321,942
Plus (ou moins) values réalisées sur cession actions et droits	-47 879,315	-30 194,288
Frais négociation de titres	-1 060,203	-784,833
Droits de sortie	-	65,681
Résultats non distribuables de l'exercice	-5 525,597	1 408,502
Résultat non distribuable exercices antérieurs	-131 272,318	-159 988,376
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-1 042,779	-37 786,624
Régularisations sommes non distribuables rachats	50 903,695	65 094,180
Total sommes non distribuables	-86 936,999	-131 272,318

3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 8 315,223 Dinars et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2015	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2014
Commission distributeurs (STUSID BANK et TSI)	1 583,865	2 227,226
Commission gestionnaire (TSI)	5 939,430	8 352,056
Commission dépositaire (STUSID BANK)	791,928	1 113,632
Total	8 315,223	11 692,914

3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 1 977,608 Dinars et représente le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2015	Période du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2014
Redevance CMF	395,956	556,789
Autres impôts et taxes	0,030	-
Honoraires commissaire aux comptes	1 581,622	2 439,880
Total	1 977,608	2 996,669

3.11 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2015

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	2,130	0,029	-0,373	1,786
Exercice n	3 094,653	51,564	205,585	3 351,802
Sommes distribuables				3 353,588

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de FCP AFEK CEA au 31/12/2015 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Titres à livrer	9 731,276	-
- Titres à recevoir	9 853,535	11 432,996
Total	19 584,811	11 432,996

4.2- Données par parts et ratios pertinents

4.2.1- Données par parts

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	3,224	2,962	3,260	1,958
Charges de gestion des placements	-2,003	-1,817	-1,921	-1,949
Revenus net des placements	1,222	1,145	1,339	0,009
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,476	-0,466	-0,372	-0,530
Résultat d'exploitation	0,745	0,679	0,968	-0,521
Régularisation du résultat d'exploitation	0,062	-0,114	-0,099	-0,032
Sommes distribuables de l'exercice	0,807	0,565	0,869	-0,553
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	10,456	5,024	-7,522	-11,230
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-11,532	-4,693	-5,343	-1,313
Frais de négociation de titres	-0,255	-0,122	-0,174	-0,162
Plus ou moins-values sur titres et frais négociation	-1,331	0,209	-13,039	-12,705
Résultat net de l'exercice	-0,585	0,888	-12,071	-13,227
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,010	0,025	0,015
Résultat non distribuable de l'exercice	-1,331	0,219	-13,014	-12,690
Régularisation du résultat non distribuable	0,795	0,645	1,664	-0,158
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,536	0,864	-11,350	-12,848
Distribution de dividendes	0,133	-	-	-
Valeur liquidative	79,869	79,730	78,301	88,783

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Charges gestion des placements / Actif Net Moyen	1,97%	2,12%	2,20%	2,42%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,47%	0,54%	0,42%	0,66%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	0,73%	0,79%	1,11%	-0,65%

4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion du FCP AFEK CEA est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP AFEK CEA, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des parts du FCP AFEK CEA. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,4% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.